

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
23 janvier 2024
Français
Original : anglais

**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 14^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 19 octobre 2023, à 15 heures

Présidence : M^{me} Rendtorff-Smith (Vice-présidente) (Danemark)**Sommaire**Point 53 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Joyini (Afrique du Sud), M^{me} Rendtorff-Smith (Danemark), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 53 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (suite) (A/78/21 et A/78/294)

1. **M^{me} Kuzee** (Namibie) dit que le Département de la communication globale a accompli un travail remarquable pour soutenir l'élaboration de rapports factuels tout en augmentant la visibilité des activités de l'ONU à un moment où le scepticisme quant à la valeur et à la pertinence de l'Organisation est omniprésent. À cet égard, les centres d'information des Nations Unies devraient renforcer leurs activités de sensibilisation et de communication sur les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies. Le Département s'efforce également de sensibiliser le public au retard pris dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les sites Web officiels de l'Organisation, y compris celui d'ONU Info, et les comptes de médias sociaux sont facilement accessibles et régulièrement alimentés en informations précises et à propos sur la situation humanitaire désastreuse qui règne dans les zones de conflit à travers le monde.

2. Les propositions contenues dans la Note d'orientation n° 8 intitulée « Intégrité de l'information sur les plateformes numériques » viendront compléter les efforts déployés pour promouvoir les faits, dénoncer les complots et les mensonges et préserver la liberté d'expression et d'information. À l'heure où les campagnes de mésinformation et de désinformation peuvent déstabiliser la politique mondiale et interférer avec l'infrastructure numérique, il importe de faire avancer la proposition de code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques et le cadre connexe afin de remédier aux lacunes de l'espace d'information. Ces efforts devraient faire l'objet d'une coordination avec les institutions nationales et régionales afin d'en assurer la cohérence. La délégation namibienne espère que cette question sera examinée avec le plus grand soin au Sommet de l'avenir en 2024.

3. **M^{me} Bryant** (Australie) affirme que l'intégrité de l'information dans le monde continue de se dégrader rapidement. La délégation australienne est préoccupée par les menaces liées à la manipulation de l'information et alimentées par les progrès de la technologie moderne, notamment l'intelligence artificielle et l'amplification inauthentique. Dans la région Indopacifique, les États autoritaires utilisent les récits malveillants pour créer des divisions régionales, entraver la souveraineté

nationale et perturber la cohésion sociale. La désinformation sape les valeurs et les obligations internationales que l'ONU s'efforce d'ancrer sans relâche. L'architecture de l'information globale est également menacée par la propriété étrangère des médias, les pratiques de corruption, la manipulation des algorithmes, la syndication exclusive, l'intimidation des journalistes et le jeu géopolitique qui est à l'œuvre autour de l'infrastructure des communications numériques. Ces menaces pourraient conduire à des déséquilibres de pouvoir et à de la coercition en provenance de l'étranger. En outre, il convient de ne pas négliger l'amplification coordonnée de la désinformation au sein des instances multilatérales, y compris à l'ONU.

4. Pour contrer les menaces liées à l'information, le Gouvernement australien se concentre sur la sauvegarde d'un environnement ouvert et transparent, offrant un accès à des informations précises et crédibles. Il veille tout particulièrement à protéger les communautés culturellement et linguistiquement diverses du pays contre les menaces singulières qui sont exercées par des puissances étrangères cherchant à réduire au silence, à intimider, à surveiller et à coopter les diasporas afin de promouvoir leurs intérêts économiques et politiques. Il poursuit également la révision de son droit interne et de ses cadres réglementaires en vue de protéger l'intégrité électorale, la sécurité des données et l'infrastructure des communications.

5. **M^{me} Tokarska** (Ukraine) déclare que la plupart des parties prenantes considèrent l'information comme un atout essentiel pour saisir les enjeux mondiaux, améliorer la qualité de vie et combler le fossé du développement. Pour autant, certains voient un avantage à utiliser l'information comme une arme. La protection de l'intégrité de l'information doit donc demeurer une priorité pour le Département de la communication globale. Les menaces et défis liés à l'information dans le cadre onusien doivent être abordés de manière globale, en mettant l'accent sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales et sur les risques émergents, tels que ceux qui sont liés à l'intelligence artificielle.

6. Ces menaces constituent une préoccupation majeure pour le pays de l'oratrice, car la Russie a largement utilisé la guerre de l'information, dans son invasion de l'Ukraine, pour justifier son agression, saper la solidarité internationale dans la défense de la Charte des Nations Unies et éviter d'assumer la responsabilité de ses crimes de guerre et de ses crimes contre l'humanité. L'État agresseur a régulièrement tenté d'utiliser le cadre offert par l'ONU de manière abusive, afin de diffuser de la propagande et de

détourner l'attention des États Membres des violations flagrantes qui sont les siennes de la Charte, du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Ces tentatives ont des répercussions néfastes sur la crédibilité du Conseil de sécurité. À l'initiative de l'Ukraine, la résolution 77/128 B comporte une disposition dans laquelle l'Assemblée générale condamne une nouvelle fois toute forme de propagande qui aurait pour objet ou qui risquerait de provoquer ou d'encourager une menace contre la paix, une rupture de la paix ou un acte d'agression, ce qui demeure manifestement d'une grande actualité.

7. Il importe d'employer une formulation précise qui ne laisse aucune place à la manipulation et à la spéculation sur la nature du conflit ou les parties au conflit. L'utilisation de termes tels que « conflit armé en Ukraine » dans certains documents de l'ONU crée un silence confortable autour de l'État agresseur. Loin d'être anecdotiques, ces nuances de langage risquent d'orienter la réaction des publics cibles, qui pourraient en oublier l'instigateur et se mettre à exiger du pays attaqué la désescalade et la paix. Cette approche est contraire à la lettre des résolutions de l'Assemblée générale adoptées en réponse à l'agression de l'Ukraine par la Russie et des déclarations prononcées par le Secrétaire général sur la question. Ces documents devraient servir de référence pour le choix des termes utilisés dans les communications officielles de l'ONU, de sorte à empêcher l'État agresseur de faire porter à l'État qui se défend la responsabilité du conflit.

8. Il est nécessaire d'adopter à l'échelle mondiale une démarche généralisée pour s'attaquer aux tentatives de falsification et d'utilisation de l'information visant à légitimer des violations de la Charte et des guerres d'agression, ou à des fins préjudiciables à la sûreté publique, à la paix et à la sécurité. La désinformation et la propagande visant à promouvoir la guerre doivent être clairement dissociées du journalisme professionnel. Des journalistes russes ont incité à la haine des Ukrainiens, ce qui a causé une guerre et des souffrances en Ukraine, et se sont employés par ailleurs à glorifier l'armée russe et à justifier les violations de la Charte des Nations Unies commises par la Russie. Il importe également d'honorer les 66 professionnels des médias, dont 10 journalistes, qui ont été tués à la suite de l'invasion russe. D'autres ont reçu des menaces de mort, ont disparu ou ont été enlevés, se sont fait tirer dessus ou ont été blessés par les troupes russes. Le 19 septembre 2023, un drone kamikaze a ainsi frappé le véhicule d'une équipe de la chaîne de télévision suédoise TV4, blessant plusieurs personnes.

9. La délégation ukrainienne engage les États Membres à s'attaquer à la désinformation et à la

mésinformation durant la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, conformément à la résolution 75/267 de l'Assemblée générale.

10. **M. Ngouambe Wouaga** (Cameroun) dit que sa délégation félicite l'ONU pour les réformes des activités de communication et des réseaux d'information qui ont été engagées en vue d'amplifier le message de l'Organisation et d'encourager une plus grande participation aux initiatives onusiennes. La délégation camerounaise salue la mise en œuvre par le Département de la communication globale de la stratégie de communication globale visant à réagir à la propagation des informations fallacieuses, des discours haineux, de la désinformation et de la désinformation, en particulier sur les plateformes numériques. À cet égard, le Cameroun soutient la proposition de code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques, qui délimiterait les responsabilités qui incombent aux autorités publiques et aux acteurs privés. Il soutient aussi la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine, ainsi que les mesures prises par les États de l'Afrique centrale en vue de l'adoption d'une stratégie régionale. Le Département est encouragé à renforcer ses programmes visant à promouvoir la paix, la tolérance et la coexistence, en particulier à destination des jeunes.

11. La délégation camerounaise se réjouit des efforts déployés par le Département en vue de mieux coordonner les activités de communication avec celles d'autres entités des Nations Unies au niveau local, qui auront des effets particuliers sur les pays en développement. La démarche adoptée par le Département pour informer sur les questions climatiques est également satisfaisante et devrait être étendue aux centres d'information des Nations Unies afin d'améliorer la visibilité et d'adapter les messages aux réalités locales des publics cibles, et ce faisant d'améliorer l'appropriation et la sensibilisation. Les technologies de l'information et des communications devraient être combinées aux médias traditionnels afin d'atteindre le public le plus large possible.

12. Il est crucial que le Département assure la parité linguistique de ses communications et respecte le multilinguisme dans les processus de négociation pour élargir la portée de son action. Il faut aussi trouver des solutions aux problèmes tels que la fracture numérique et le manque d'accès à Internet dans les pays en développement. Le multilinguisme est garant de l'efficacité et de la transparence des travaux menés par l'Organisation, en plus d'être un outil de revitalisation du multilatéralisme, qu'il rend plus démocratique et

inclusif. Le Département doit prendre des mesures pour remédier aux déséquilibres observés dans l'utilisation des langues officielles de l'ONU. Par exemple, il devrait privilégier la production de contenus originaux à la traduction de contenus rédigés en anglais. Il devrait créer des synergies avec d'autres entités de l'Organisation telles que le Bureau de l'informatique et des communications afin de mettre au point des solutions novatrices et d'accorder une plus grande place au multilinguisme sur les plateformes numériques tout en développant les canaux de communication traditionnels.

13. **M^{me} Al-mashehari** (Yémen) estime qu'il convient d'encourager le dialogue interculturel afin de lutter contre la prolifération alarmante des discours haineux, du racisme, de la xénophobie, de l'islamophobie, des stéréotypes négatifs et de l'intolérance connexe. Face à la prolifération de la mésinformation et de la désinformation, il faut s'employer à renforcer les processus d'établissement des faits et sensibiliser à l'importance de la vérification des informations avant leur diffusion. Ces tendances sont particulièrement préoccupantes eu égard à l'assaut mené par les forces d'occupation israéliennes sur la bande de Gaza, qui a coûté la vie à des milliers de civils. La privation d'eau, d'électricité, de nourriture et de carburant a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Ces actes constituent un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Plus récemment, le bombardement délibéré de l'hôpital Ahli Arabi, le 17 octobre 2023, a tué des centaines de civils innocents. La communauté internationale doit abandonner sa politique du deux poids, deux mesures, exiger un cessez-le-feu immédiat et l'acheminement rapide de l'aide humanitaire, et résister à toute tentative de déplacement forcé du peuple palestinien.

14. La réduction de la fracture numérique passe par la mise en place de cours de formation et par un soutien financier. L'ONU contribuerait à garantir l'inclusion et la transparence de son action en défendant le principe de l'égalité de toutes les langues officielles.

15. **M. Woodfield** (Royaume-Uni) dit que l'ONU joue un rôle essentiel dans la fourniture de rapports précis, impartiaux et fondés sur des faits, mais que cette tâche devient de plus en plus difficile d'année en année. Il incombe aux États Membres de protéger l'intégrité de l'ONU en tant que source d'information fiable. La délégation britannique est donc préoccupée par la désinformation néfaste à laquelle certains États Membres se livrent s'agissant de l'ONU, en particulier des opérations de maintien de la paix que les Nations Unies mènent sur le terrain, et soutient le projet du Département de la communication globale visant à créer

un laboratoire sur l'intégrité de l'information chargé d'appuyer ces opérations et de réfuter rapidement toute allégation mensongère.

16. Depuis son invasion illégale de l'Ukraine, la Russie exploite le Conseil de sécurité en en faisant une plateforme de désinformation. Chose inédite, elle a invité des dizaines de personnes à diffuser des théories du complot dont les experts de l'ONU ont démontré à maintes reprises qu'elles étaient fausses. La campagne de désinformation de la Russie détourne l'attention de la terrible réalité des crimes qui sont les siens sur le terrain et dégrade le niveau des débats au sein du Conseil de sécurité. Le Royaume-Uni continuera de dénoncer la désinformation et de s'employer à faire en sorte que la Russie réponde de ses actes.

17. Il incombe aux États Membres et aux plateformes numériques de suivre les évolutions rapides de la technologie et de les gérer afin de protéger des milliards d'utilisateurs. Les plateformes devraient d'ailleurs prendre des mesures visant à améliorer la transparence des algorithmes et la modération des contenus. En ce sens, le Gouvernement britannique a adopté un projet de loi sur la sécurité en ligne en 2023. Le Royaume-Uni soutient fermement l'élaboration du code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques comme moyen d'appuyer des efforts nationaux analogues partout dans le monde et encourage les États Membres à collaborer avec le Département de la communication globale à cette fin. Le Département doit, dans la mise au point du code de conduite, protéger le droit à la liberté d'expression et respecter l'équilibre délicat qui est maintenu dans le droit international des droits humains au sujet des types de discours qui doivent être interdits. La communauté internationale doit faire davantage pour combler à la fracture numérique grandissante qui exacerbe l'inégalité en matière d'information et doter les utilisateurs de l'habileté numérique nécessaire pour reconnaître et combattre la mésinformation et la désinformation.

18. **M^{me} Guzik Duno** (Mexique) dit que la délégation mexicaine salue les efforts qui sont actuellement déployés pour renforcer le multilinguisme dans le cadre de la stratégie de communication globale de l'ONU tout en admettant qu'il faille aller plus loin. Il importe de souligner que, sans les ressources budgétaires nécessaires, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs fixés par le Comité de l'information, tels que la diffusion de communiqués de presse dans toutes les langues officielles.

19. Le Département de la communication globale devrait utiliser plus systématiquement les données dont dispose l'Organisation. Il aurait notamment été utile que

le rapport du Secrétaire général contienne des éléments de fond sur la manière dont la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, est utilisée pour atteindre les objectifs en matière de communication globale. L'analyse et l'utilisation des données sont essentielles pour lutter contre les discours haineux et la désinformation, en particulier s'agissant des missions de maintien de la paix, qui ont été la cible de campagnes hostiles déformant et délégitimant l'action menée par les Nations Unies tout en mettant la vie du personnel en danger. L'analyse des données permettrait de déterminer quel contenu devrait être mis à la disposition du public dans quelles langues. Les hispanophones représentant le deuxième groupe linguistique le plus important à consulter le site Web d'ONU Info, la délégation mexicaine espère que la quantité et la diversité des informations disponibles en espagnol seront à la hauteur de la demande.

20. Le multilatéralisme étant de plus en plus remis en question, la communauté internationale doit s'efforcer collectivement de mieux communiquer sur les travaux de l'ONU, notamment en renforçant les partenariats avec la société civile et les membres de la presse. Le Département doit utiliser ses ressources de manière plus efficace afin de s'assurer que les communications de l'ONU véhiculent des messages appropriés en temps voulu et améliorent la prise de conscience de l'importance du système multilatéral.

21. **M. Tun** (Myanmar) dit que sa délégation rend hommage au Département de la communication globale pour avoir facilité l'accès à l'information sur les travaux de l'ONU. Les progrès technologiques rapides de l'ère numérique ont indubitablement apporté des avantages, mais ont également fait émerger des problèmes, tels que l'essor de la désinformation et des cybermenaces. L'accès à l'information a été grandement affaibli, au Myanmar, à la suite du coup d'État militaire illégal de février 2021. Sous la dictature numérique de la junte, la liberté d'opinion et d'expression est systématiquement et largement violée et des règles de censure strictes ont été imposées. La junte militaire a fermé 13 organes de presse et pris le contrôle d'autres médias. Au moins 156 journalistes ont été arrêtés et plusieurs ont été tués. La junte a restreint l'accès à Internet et coupe fréquemment le réseau, en particulier dans les zones touchées par le conflit. Il arrive que l'accès aux plateformes de médias sociaux soit bloqué afin d'empêcher toute communication. Toutes les personnes, y compris celles qui vivent dans des zones de conflit, doivent avoir un accès digne de ce nom à l'information. Au Myanmar, on utilise Internet ou les services de télécommunications pour s'informer mutuellement des mouvements des

avons de guerre et des contingents de la junte afin d'avoir le temps de se mettre à l'abri.

22. L'armée a eu recours à des campagnes de désinformation et de désinformation visant à manipuler l'opinion publique et à déformer la vérité par l'entremise de médias et de comptes de médias sociaux contrôlés par l'armée. Par exemple, elle a récemment attaqué un camp de personnes déplacées à Laiza, dans l'État kachin, et a ensuite accusé l'Organisation de l'indépendance kachin. En outre, la junte a intensifié les mesures de surveillance dans le but d'identifier les personnes qui soutiennent le mouvement démocratique, faisant régner une atmosphère de peur et d'intimidation, tandis que ses affiliés et ses membres détournent les médias sociaux pour encourager l'arrestation de civils innocents.

23. Le seul moyen de mettre fin aux souffrances indicibles au Myanmar et de garantir un accès adéquat à l'information est de mettre fin au coup d'État militaire, de rétablir la démocratie et de construire une union démocratique adossée à des institutions efficaces, inclusives et responsables. La délégation de l'orateur exhorte l'ONU et ses États Membres à soutenir le peuple du Myanmar en prenant des mesures décisives et rapides contre la dictature militaire.

24. **M^{me} Shapir Ben Naftaly** (Israël) expose que le peuple israélien a été la cible d'actes de haine et de malveillance impitoyables, perpétrés par une organisation terroriste génocidaire qui cherche à le détruire. Des milliers de terroristes du Hamas sont entrés en Israël et ont massacré de sang-froid 1 400 innocents aux premières heures du 7 octobre 2023. Venus pour massacrer, violer, kidnapper et brûler vives des personnes, ils ont fièrement diffusé ces atrocités en direct, sur les médias sociaux, prenant le monde à témoin.

25. Israël mène une guerre, déclenchée par le Hamas sur le sol israélien, dont l'objectif est de mettre fin à la terreur et de défendre les civils. Parallèlement, la bataille qui est menée dans l'espace numérique et sur les plateformes de médias sociaux doit elle aussi être gagnée. Le Hamas utilise la propagande et la désinformation pour répandre la terreur, la peur et la haine. Il utilise les médias pour nier ses massacres, diffuser des informations fallacieuses et terroriser davantage les civils. Pour autant, le Hamas n'est pas le seul responsable de l'utilisation des médias comme arme ; tous les organes de presse qui promeuvent ses mensonges sont complices du jihad qu'il mène contre l'humanité et seront tenus responsables d'avoir enhardi les terroristes et légitimé des crimes de guerre. Avant-hier, quand une roquette du Jihad islamique palestinien mal tirée s'est abattue sur le parking d'un hôpital, le

Hamas en a profité pour rejeter faussement la faute sur Israël. La communauté internationale a avalé ces mensonges sans établir les faits, sans vérifier l'information et sans hésiter. Résultat, de violentes manifestations de masse ont éclaté partout dans le monde, mettant en danger la vie des Juifs où qu'ils se trouvent. La désinformation anti-israélienne s'est poursuivie même après que des preuves accablantes ont permis d'établir sans l'ombre d'un doute que les responsables des décès causés dans l'hôpital étaient des terroristes jihadistes. La communauté internationale doit combattre la désinformation et l'utilisation abusive des médias et des réseaux sociaux par les organisations terroristes.

26. À l'ère numérique, l'information placée entre de mauvaises mains répand le mal et la haine mais dans les bonnes, elle peut aussi unir les peuples, renforcer la transparence et favoriser un dialogue constructif. Israël a toujours cherché à repousser les frontières de la connaissance humaine et à partager ses découvertes avec le monde. Dans ce contexte, il salue le rôle du Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies dans l'éducation des générations futures sur ces atrocités innommables et s'engage à poursuivre la coopération qui est la sienne dans cette entreprise vitale. Le peuple juif n'avait pas été en proie à un massacre de l'ampleur de l'attentat du 7 octobre depuis la Shoah. Malheureusement, dans le sillage de cette attaque, les Juifs ont été les témoins de niveaux d'antisémitisme inédits à l'échelle mondiale. La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts dans la promotion de la mémoire de l'Holocauste et combattre l'antisémitisme aux niveaux national et multilatéral.

27. Quiconque croit et diffuse la mésinformation du Hamas et des organisations terroristes est complice de leurs crimes. Relayer le récit haineux et sans fondement d'une organisation terroriste revient à adopter et encourager la propagande terroriste qui est la sienne tout en invitant activement à la haine contre Israël et les Juifs dans le monde entier. Cela s'applique à l'ONU, à ses entités et à ses hauts fonctionnaires.

28. **M. Strzhizhovskiy** (Fédération de Russie) affirme qu'il incombe au Département de la communication globale de fournir des informations factuelles et impartiales en temps voulu sur les sites Web de l'Organisation et par le truchement de ses services d'information. Il ne doit pas permettre que la publication d'interprétations partisans des événements ou d'opinions mal informées et politisées de certains fonctionnaires de l'Organisation mette en péril les normes strictes qui sont fixées à l'intention des organes de presse onusiens.

29. La délégation russe note que le Secrétariat élabore actuellement le code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques et prend acte des efforts qu'il déploie en vue de remédier aux difficultés qui se présentent dans l'espace numérique. Constatant que l'espace numérique n'est pas le pré carré des nations occidentales, la délégation de l'orateur demande instamment au Département de faire tout son possible pour dialoguer avec l'ensemble des États Membres et assurer le soutien le plus large possible aux initiatives menées par la Secrétaire général.

30. La Fédération de Russie a toujours préconisé l'élaboration de règles internationales universelles pour réglementer les intermédiaires sur Internet, compte tenu de la portée mondiale des services fournis par les plus grandes entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la nécessité d'une réponse globale aux risques et aux difficultés qui en découlent. Bien que les États dont relèvent ces entreprises ne soient pas disposés à l'heure actuelle à mettre en œuvre une telle approche, il est impératif que les entreprises respectent à la lettre le droit à la fois des États dans lesquels elles sont basées et des États dans lesquels elles opèrent. La délégation russe est prête à prendre part aux discussions larges et mutuellement respectueuses qui seraient menées par les États à cet égard.

31. Bien avant que la crise en Ukraine ne se transforme en guerre totale, la Fédération de Russie était devenue la cible d'une cyberguerre de grande envergure, comme en témoignent les déclarations des représentants de certaines nations occidentales et de leurs alliés. La délégation russe appelle toutes les délégations, y compris celle de l'Ukraine, à se concentrer sur le sujet en question et à s'abstenir de profiter de la moindre occasion pour diffuser de la désinformation et faire connaître leurs propres opinions politiques. Nul ne croit aux manifestations de compassion sur la sécurité des journalistes qui émanent d'États qui, eux-mêmes, traquent et tuent des journalistes russes, à l'instar de Daria Douguina et Vladlen Tatarski.

32. Les attaques incessantes menées contre la Fédération de Russie visent à imposer à la communauté internationale des interprétations pro-occidentales partisans des événements mondiaux et la suppression complète de toute source d'information alternative qui contredit le courant dominant néolibéral, en ciblant en particulier les organes de presse pro-russes à l'Ouest. Le dernier exemple flagrant en date est l'expulsion de Chypre du journaliste russe Alexander Gasyuk, qui a subi des pressions psychologiques visant à le pousser à partir avant d'essayer un passage à tabac brutal. Ces

méthodes continuent d'être utilisées, sous le prétexte de lutter contre la désinformation, à l'encontre des quelques sources restantes de vérités qui dérangent. Ces derniers mois, des pays dont les démocraties sont censées être avancées ont commis de nombreuses et graves violations de leurs obligations en matière de respect du pluralisme des médias et des droits des journalistes. Par exemple, l'Union européenne a suspendu les licences de plusieurs médias russes et allongé la liste des journalistes et directeurs d'organes de presse interdits d'exercer. Un journaliste russe s'est vu refuser l'accès à une conférence de presse du président français, tandis que la diffusion d'émissions en langue russe a été interdite en Lettonie. Les institutions internationales, en particulier l'ONU, doivent réagir sans équivoque à ces incidents.

33. **M^{me} Rios** (État plurinational de Bolivie) expose que la vitesse sans précédent à laquelle circule l'information a contribué à la réinvention des médias traditionnels et à la création de nouvelles façons pour les États et les organisations internationales de gérer l'information. Toutefois, l'abondance d'informations a également engendré des risques, notamment en ce qui concerne la fiabilité de ces informations et la facilité de partage et de création de contenus en ligne. Les informations fallacieuses et la désinformation peuvent favoriser les discours haineux et avoir de graves conséquences pour les politiques et les sociétés dans leur ensemble. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a accentué ces problèmes. Il importe donc de promouvoir l'esprit critique, l'habileté numérique et l'accès à une information de qualité. S'il incombe à la communauté internationale de prendre la mesure des difficultés liées à l'information dans l'ère numérique actuelle, il lui revient également de tirer parti des perspectives qu'ouvre cette information pour la promotion de l'innovation, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées.

34. Les technologies de l'information et des communications ont autonomisé les femmes, leur permettant de se retrouver, de partager leurs expériences et de s'exprimer. Dans le même temps, ces technologies ont donné lieu à de nouvelles formes de harcèlement et d'abus, telles que les cyberatteintes et la traite des êtres humains, qui touchent les femmes de manière disproportionnée. Il est donc essentiel de prendre en compte les questions de genre dans la gestion de l'information et de continuer de réduire l'écart non négligeable entre femmes et hommes en matière d'accès à Internet.

35. Le multilinguisme est un pilier fondamental de l'Organisation qui reflète son engagement en faveur de la diversité culturelle et linguistique. La délégation

bolivienne demande donc que toutes les réunions et tous les documents de l'ONU soient interprétés et traduits dans les différentes langues officielles. En outre, en tant qu'entité des Nations Unies, la Cour internationale de justice devrait intégrer d'autres langues de travail, notamment l'espagnol.

36. Le Gouvernement bolivien s'est engagé à améliorer l'accès à l'information et la gestion de l'information, car la liberté d'expression est une composante essentielle de toute démocratie. Conformément à la Constitution du pays, 36 langues autochtones sont reconnues comme langues officielles au même titre que l'espagnol, et le Gouvernement met en œuvre une stratégie visant à revitaliser et à renforcer ces langues. Les entités des Nations Unies et les autres organisations internationales sont encouragées à traduire les instruments internationaux dans les langues autochtones.

37. **M^{me} Turnbull** (Canada) déplore qu'au cours des 48 heures qui ont suivi l'explosion dévastatrice à l'hôpital Ahli Arabi de Gaza, on ait entendu tout et son contraire dans l'enceinte de l'ONU. Dans ces moments-là, les délégués et les citoyens de leurs pays se tournent vers l'ONU pour en savoir plus. Les missions permanentes sont invitées à s'inspirer des normes strictes de l'Organisation en matière d'intégrité de l'information dans leur utilisation des canaux de médias sociaux.

38. La désinformation et la désinformation peuvent se propager rapidement, créer de l'incertitude et alimenter le scepticisme et la méfiance, instaurant un environnement particulièrement fertile pour la peur, la xénophobie, la violence et le mépris des avis scientifiques et médicaux. Une démocratie forte a besoin de sources d'information diverses et fiables, permettant aux citoyens de se forger leur propre opinion, de demander des comptes au gouvernement et aux personnes responsables et de prendre part au débat public. Les citoyens doivent disposer des outils et des compétences nécessaires pour jauger la qualité des informations disponibles en ligne.

39. Les Canadiens parlent plus de 200 langues, dont 70 langues autochtones. La délégation canadienne salue donc les efforts déployés par le Département pour promouvoir la diversité linguistique tout en demeurant une source d'information crédible, impartiale et objective. Le multilinguisme contribue à la défense de l'action menée par l'Organisation auprès d'un public mondial tout en facilitant la diplomatie multilatérale. La délégation de l'oratrice appelle au renforcement des initiatives visant à rétablir l'équilibre entre les six langues officielles, y compris le français, dans les contenus traditionnels et numériques.

40. Le Gouvernement canadien a nommé l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons, comme sa nouvelle envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme. Deborah Lyons et Amira Elghawaby, qui est la représentante spéciale du Canada pour la lutte contre l'islamophobie, œuvreront ensemble à la lutte contre les dangers croissants de la haine sous toutes ses formes.

41. La délégation canadienne est impatiente d'appliquer les recommandations énoncées dans le code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques, l'objectif étant d'assurer l'alignement et l'apport de certaines de ses propres mesures en la matière, y compris la Déclaration mondiale sur l'intégrité de l'information en ligne, qui a été lancée en septembre 2023.

42. **M. Van Schalkwyk** (Afrique du Sud) dit que sa délégation exhorte le Département de la communication globale à continuer de soutenir et de renforcer les centres d'information des Nations Unies et de fournir au public mondial des informations claires, précises, fiables, complètes et impartiales, en temps voulu, sur les travaux de l'Organisation. Elle salue les efforts déployés pour activer simultanément le plus grand nombre de cellules de communication de crise et encourage le Département à se concentrer également sur des questions aussi difficiles que celles qui ont trait aux situations de conflit et aux changements climatiques. Elle l'encourage donc à se concentrer sur les questions liées à la paix et à la sécurité – et ce en accordant une attention égale à toutes les régions du monde – de sorte à communiquer au public une information exhaustive sur le sujet et à le sensibiliser à toutes les dimensions du travail de l'ONU. Elle salue aussi sa volonté de nouer des partenariats avec des médias mondiaux, les États Membres et des organisations de la société civile afin d'augmenter son audience. L'Afrique du Sud se réjouit de collaborer avec le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse afin d'amplifier le rôle joué par les jeunes dans le règlement des problèmes contemporains, notamment en tant que premiers secours dans les crises humanitaires.

43. Les centres d'information des Nations Unies sont essentiels à la stratégie de communication globale car ils contribuent à mieux faire connaître les buts et les activités de l'ONU. Par exemple, le centre d'information de Pretoria a coproduit un livre dans lequel des citations de l'ancien président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, sont associées aux objectifs de

développement durable et à des appels aux initiatives individuelles.

44. L'Afrique du Sud se réjouit de participer à la plateforme Afrique Renouveau, grâce à laquelle le Département met en lumière l'égalité des genres, l'avancement des femmes et leur rôle dans le commerce mondial, la justice climatique et l'équité vaccinale. Enfin, elle se félicite que le Département ait rebaptisé son programme de formation de journalistes palestiniens de la presse écrite et audiovisuelle en l'honneur de Chirine Abou Aklé, la journaliste américano-palestinienne tuée le 11 mai 2022 dans le Territoire palestinien occupé. Ce nom rappellera combien il est inacceptable et méprisable de cibler les journalistes.

45. **M. Al-Thani** (Qatar) déclare que la délégation qatarienne est profondément préoccupée par l'évolution de la situation dans la bande de Gaza et appelle toutes les parties à cesser les hostilités, à protéger les civils, à ouvrir des couloirs humanitaires, à conclure un cessez-le-feu et à œuvrer en faveur d'une paix juste et globale. Les tentatives de déplacement forcé de la population palestinienne de la bande de Gaza sont alarmantes. Le peuple palestinien a le droit d'établir un État indépendant à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967 et d'avoir Jérusalem-Est pour capitale.

46. Le Département de la communication globale et l'ONU ont un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la crédibilité de l'Organisation. À cette fin, ils doivent fournir des informations transparentes, objectives, exactes et neutres. Le programme d'information spécial sur la question de Palestine, en particulier, joue un rôle important dans la sensibilisation à l'une des questions les plus anciennes à l'ordre du jour de l'Organisation. Le Département devrait veiller à ce que toutes les langues officielles soient traitées sur un pied d'égalité. Si la section arabe du site officiel de l'ONU s'est nettement améliorée, le travail n'est pas terminé et des ressources additionnelles doivent lui être allouées.

47. La mise au point de nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, a exacerbé la menace que font peser la désinformation et la désinformation. Il convient de mettre en commun les compétences spécialisées et de prendre des mesures réglementaires pour devancer le problème. D'autres mesures devraient aussi être prises pour lutter contre l'utilisation des médias traditionnels et des médias sociaux à des fins de propagation de la haine, en particulier de l'islamophobie.

48. Grâce aux efforts conjoints déployés par le Département de la communication globale et le

Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, des progrès considérables ont été accomplis dans la numérisation des archives de l'ONU et dans la facilitation des recherches. Le Gouvernement qatarien a versé 5 millions de dollars pour la première phase de ce projet et 2,5 millions de dollars pour la deuxième.

49. **M. Bamyá** (Observateur de l'État de Palestine) rappelle que le premier outil de la guerre est la déshumanisation, qui ouvre la voie à tous les crimes qui s'ensuivent. Israël, y compris son Ministre de la guerre qualifiant notamment les Palestiniens de Gaza d'« animaux humains », mène une campagne de relations publiques qui vise à déshumaniser les Palestiniens. Cette déshumanisation s'est parfois retrouvée dans la couverture médiatique et dans des discours prononcés à l'ONU. Israël continue de tuer des Palestiniens et de les rendre responsables de leur propre mort, tout en refusant d'assumer la responsabilité qui est la sienne pour leur sort. L'ancienne Première Ministre d'Israël, Golda Meir, a déclaré un jour qu'Israël ne pardonnerait jamais aux Arabes de l'avoir forcé à tuer leurs enfants. Jamais un propos n'a été aussi déshumanisant ou insultant. Israël soutient depuis toujours qu'il a été contraint de déposséder, de tuer et de coloniser les Palestiniens tout en affirmant, depuis 75 ans, que rien ne peut justifier le meurtre de civils israéliens. Ce récit raciste et suprémaciste enfreint les règles les plus fondamentales du droit international.

50. Certains considérant par ailleurs le siège d'une population comme une forme de peine collective, un crime de guerre et un acte de terreur sont prêts à légitimer le siège de Gaza. Ils appellent à des cessez-le-feu pour d'autres, mais sont incapables d'appeler à la fin de l'assaut actuel contre des victimes essentiellement civiles, au cours duquel 4 000 Palestiniens ont été tués ces dix derniers jours. Tandis que des millions de personnes manifestent dans les rues du monde entier, certains gouvernements, notamment occidentaux, éprouvent des difficultés à formuler une position cohérente fondée sur le droit international.

51. La délégation palestinienne apprécie que le programme de formation de journalistes palestiniens de la presse écrite et audiovisuelle ait été renommé en l'honneur de Chirine Abou Aklé. Le Premier Ministre israélien avait d'entrée accusé les Palestiniens de l'avoir tuée, et il avait fallu plusieurs semaines de pression de la part des journalistes et des États pour faire reconnaître l'évidence.

52. Gaza a connu cinq guerres. Lorsque l'ONU et des enquêteurs indépendants étaient sur place, ils ont apporté la preuve qu'Israël avait bombardé des hôpitaux, des écoles et des abris, tuant des familles

entières. Israël pousse actuellement la population à se diriger vers le Sud et bombarde les convois qui s'y rendent. Il a donné des ordres d'évacuation à un million de personnes, y compris des blessés et des bébés dans les hôpitaux, alors même qu'elles n'avaient nulle part où aller, une situation que l'ONU a qualifiée de condamnation à mort pour beaucoup d'entre elles. Le peuple palestinien est précipité en masse vers la mort, incapable de trouver de la nourriture et de l'eau. Israël nie pourtant toute responsabilité et s'est engagé sur les médias sociaux dans des campagnes qui visent à réduire au silence quiconque rejette sa propagande.

53. L'Holocauste a été l'une des pires horreurs dont l'humanité n'a jamais été témoin. Avec les autres horreurs de la Seconde Guerre mondiale, elle est à l'origine de la Charte des Nations Unies, des Conventions de Genève du 12 août 1949 et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Holocauste ne devrait jamais être utilisé pour justifier la commission de crimes de guerre et le meurtre d'autrui.

54. La délégation palestinienne demande au Département de la communication globale d'intensifier ses efforts visant à mettre en lumière ce que l'ONU a qualifié d'in vraisemblables souffrances humaines à Gaza et à élever la voix pour défendre la Charte, les principes humanitaires et les droits humains, afin de mettre fin à l'effusion de sang et aux massacres et de faire progresser la liberté et la justice. Même si Israël tue des Palestiniens, l'objectif du peuple palestinien est de permettre aux Palestiniens comme aux Israéliens de vivre et de coexister.

55. **M^{me} Elardja Flitti** (Observatrice de la Ligue des États arabes) déclare que la Ligue se félicite de l'accent qui est mis, dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), sur la transparence des services médiatiques de l'ONU dans toutes les langues officielles. La Ligue se réjouit du rôle central que joue le Département de la communication globale dans la promotion du multilinguisme et la sensibilisation aux questions arabes, au premier rang desquelles la question de Palestine, ainsi que dans la couverture de l'évolution de la situation en Syrie, en Libye, au Yémen, en Iraq, au Soudan et en Somalie. L'actualité a jeté un coup de projecteur sur les effets destructeurs de la mésinformation et de la désinformation. Les services médiatiques de l'ONU devraient mettre en avant les souffrances des peuples sous occupation, en particulier le peuple palestinien, ainsi que le contenu des rapports sur la question qui sont élaborés par les entités des Nations Unies. S'ils ont récemment accordé une large couverture à des questions telles que la crise ukrainienne, leur approche de la

question de Palestine a été plus timide. Ils devraient aider les médias nationaux à lutter contre les idées religieuses et sociales extrémistes importées et renforcer le dialogue entre toutes les religions et civilisations. L'ONU devrait nouer des liens solides avec les médias arabes nationaux et régionaux et investir dans toutes les formes de médias sociaux, en ciblant particulièrement la langue des signes. L'accent devrait être mis sur la radio, qui pourrait être utilisée pour obtenir un appui en faveur de l'ONU, notamment dans les régions reculées et les moins développées du monde arabe, où les ressources allouées aux reportages consciencieux et à la vérification des faits sont souvent insuffisantes.

56. La Ligue a renforcé ses relations avec les bureaux des médias de l'ONU dans la région arabe, en particulier ceux du Caire. Elle a adopté une approche similaire concernant son plan stratégique pour les médias en cinq volets, qui vise à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, à entretenir une image positive desdits objectifs dans le monde arabe, à améliorer le travail des médias sur les questions relatives au développement dans ses États membres et à encourager les initiatives intéressantes à son niveau. Elle s'est concentrée sur trois questions essentielles, à savoir le règlement de la question de Palestine, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et la promotion des représentations fidèles des Arabes et des musulmans.

57. Compte tenu des défis que pose l'ère numérique, l'ONU devrait s'efforcer de publier des informations vérifiées et d'éviter les préjugés implicites ou la politique du deux poids, deux mesures. Il faudrait s'employer à codifier l'interdiction de cibler les journalistes dans les zones de conflit et à amener les responsables à répondre de leurs actes. Citons en particulier le meurtre de Chirine Abou Aklé, le 11 mai 2022, et celui de 11 journalistes lors de l'attaque israélienne en cours contre la bande de Gaza. Les médias indépendants qui œuvrent dans le sens de l'intérêt public devraient se voir apporter un soutien adéquat. Un service onusien de vérification de l'information devrait être créé.

58. **M. Nkalwo** (Observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie) constate que, malgré les efforts remarquables accomplis ces dernières années, d'importantes disparités persistent entre l'usage de l'anglais et celui des cinq autres langues officielles. Par exemple, les visuels et bannières qui ont accompagné le Sommet sur les objectifs de développement durable et le week-end d'action en faveur des objectifs de développement durable illustrent une tendance préoccupante au monolinguisme. C'est en amont des processus qu'il faut corriger ces disparités, en assurant

une planification visant à mieux organiser les ressources disponibles pour penser et mettre en œuvre des campagnes et opérations de communication dans les différentes langues.

59. La lutte contre la désinformation devrait être fondée sur une approche multilingue, le Département de la communication globale ayant pour mission d'élargir l'accès aux informations objectives et fiables dans les différentes langues sur les plateformes numériques des Nations Unies. Il convient de corriger les écarts qui existent entre les informations disponibles en anglais et dans les autres langues afin de ne laisser aucune communauté linguistique de côté. Le Département devrait développer une culture du multilinguisme au sein de son unité chargée de lutter contre la désinformation et mener, dans le respect du régime linguistique des Nations Unies, des campagnes et des processus multipartites consacrés à la promotion de l'intégrité de l'information. Il devrait également capitaliser sur le savoir-faire des spécialistes de la vérification des faits opérant dans diverses langues et de renforcer leur collaboration.

60. Il importe également de mener des campagnes de sensibilisation du grand public à la désinformation dans les différentes langues afin de toucher un large public et de tenir compte des usages très variés des plateformes numériques. L'Organisation internationale de la Francophonie soutient la sensibilisation des populations francophones aux préjudices causés par la désinformation ainsi que des programmes d'habileté numérique, en français ainsi que dans les langues vernaculaires.

61. Les manœuvres de désinformation sont en constante mutation. Il est donc crucial de soutenir également les capacités de recherche sur la désinformation dans les différentes langues et dans les différents contextes culturels tout en développant des ressources multilingues à destination des principaux acteurs de la lutte contre la désinformation. L'Organisation internationale de la Francophonie salue les efforts entrepris par le Département de la communication globale pour renforcer le multilinguisme dans les consultations engagés sur le code de conduite portant sur l'intégrité de l'information diffusée sur les plateformes numériques.

Projet de résolution A : L'information au service de l'humanité [A/78/21 (chap. IV)]

Projet de résolution B : Politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies en matière de communication globale [A/78/21 (chap. IV)]

62. **La Présidente** dit que les projets de résolution sont sans incidence sur le budget-programme.

63. *Le projet de résolution A est adopté.*

64. *Le projet de résolution B est adopté.*

Déclarations faites au titre du droit de réponse

65. **M^{me} Tokarska** (Ukraine) déclare qu'une fois de plus, la Fédération de Russie se fait passer pour une victime alors qu'elle est l'agresseur, ce qui constitue la stratégie de base de sa propagande de guerre. Dans la plupart des cas, les victimes présumées de crimes ukrainiens sont en fait tuées dans des affrontements entre différents groupes d'influence œuvrant au sein de la Fédération de Russie. Qualifier Vladlen Tatarski de journaliste est une insulte à tous les vrais journalistes. Il purgeait une peine pour le braquage d'une banque dans le Donbas avant d'être libéré par les forces d'occupation de la Fédération de Russie en 2014 et de les rejoindre. La Fédération de Russie a toujours compté sur des criminels ; la glorification des meurtres commis par le tristement célèbre Groupe Wagner en est un autre exemple récent. Dans une vidéo enregistrée au Kremlin en septembre 2022 à la suite d'une cérémonie marquant l'adhésion des territoires nouvellement annexés à la Fédération de Russie, M. Tatarski a proclamé : « Nous tuerons tout le monde. Nous volerons tous ceux qui doivent être volés. Le tout à la mode de chez nous ». Pour autant, il s'est fait extrêmement critique à l'égard du commandement militaire russe dans le sillage de la retraite des troupes russes de Kherson. De plus, il entretenait des liens avec Evgueni Prigojine. Bien que la Fédération de Russie soit particulièrement sensible au sentiment anti-ukrainien, critiquer des personnes au pouvoir est tabou pour quiconque ne fait pas partie du premier cercle du Président Vladimir Poutine. Le destin de M. Tatarski et, plus tard, celui de son maître, M. Prigojine, s'en sont ainsi trouvés scellés.

66. Il est dans l'intérêt commun de tous de rester unis contre toute tentative de justifier ce qui ne peut l'être : la violation de la Charte ; l'invasion aux relents nazis ou coloniaux d'un pays voisin souverain ; les crimes de guerre ; les crimes contre l'humanité.

67. **M^{me} Shapir Ben Naftaly** (Israël), répondant aux remarques du représentant de l'État observateur de Palestine, déclare qu'elle représente fièrement Israël et qu'elle défend la mémoire des habitants des kibboutz

Be'eri et Kfar Aza ainsi que les festivaliers de Tribe of Nova. En Israël, les responsables n'ont pas hésité à condamner et à pleurer les pertes civiles, contrairement à l'Autorité palestinienne, qui n'a jamais condamné le Hamas, préférant se faire l'écho de la propagande terroriste de ce dernier.

68. La déshumanisation n'est effectivement pas le premier outil de guerre. Le 7 octobre, les premiers outils de guerre utilisés contre le peuple israélien par les terroristes du Hamas ont été les milliers de roquettes, qui continuent d'être tirées vers toutes les villes d'Israël, ainsi que les haches, les grenades et les couteaux ayant servi à poignarder des femmes enceintes. Les habitants des kibboutz Be'eri et Kfar Aza, comme les festivaliers de Tribe of Nova, ont prié pour avoir une chance de fuir, une supplique laissée lettre morte.

69. En ce qui concerne l'Holocauste, rares sont les dirigeants mondiaux qui l'ont nié et qui ont méprisé ses victimes avec la même outrance que Mahmoud Abbas. Le représentant palestinien serait donc mieux avisé de ne pas y faire référence.

70. **M^{me} Demosthenous** (Chypre), répondant à la déclaration du représentant de la Fédération de Russie, juge regrettable que l'expulsion d'un journaliste de Chypre soit évoquée au sein de la Commission. Le journaliste a été expulsé pour des raisons de sécurité nationale, car les activités de cette personne sur l'île suscitaient de vives inquiétudes. Chypre est un État de droit. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont protégées par la loi et dans la pratique.

71. **M. Bamyia** (Observateur de l'État de Palestine) fait observer que les Gouvernements d'Israël et de l'État de Palestine agissent très différemment. Le Gouvernement palestinien rejette sans équivoque le meurtre de civils. Les représentants palestiniens ne viennent pas à l'ONU pour justifier les massacres, mais pour sauver des vies. La délégation de l'orateur ne demande pas à Israël de condamner et de pleurer le meurtre de Palestiniens ; elle demande au Gouvernement israélien d'arrêter de les tuer. Ce dernier ne peut se détourner de la responsabilité qui est la sienne dans le sort des Palestiniens tout en les bombardant. L'affirmation selon laquelle l'État de Palestine relaie la propagande terroriste est un exemple de désinformation. Loin de diffuser la propagande terroriste, il s'est contenté d'invoquer le droit international, de citer la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, et d'affirmer qu'Israël n'avait pas le droit de prendre pour cible et de tuer des civils palestiniens, de lancer des attaques aveugles et de commettre des crimes de guerre.

72. La représentante d'Israël a fait valoir que le premier outil de guerre n'est pas la déshumanisation mais les moyens de guerre. L'argument est absurde ; Israël bombarde lui-même des populations civiles et utilise du phosphore blanc. Voilà exactement ce que fait Israël tout en déplorant le meurtre de civils. Il refuse de faire cas des règles du droit international, qui sont les seules normes qui s'imposent à toutes les parties. La représentante d'Israël accuse la délégation palestinienne, qui parle de paix, de se livrer à de la propagande terroriste. Elle affirme qu'Israël, qui tente de justifier des crimes de guerre, est un acteur pacifique.

73. L'orateur s'exprime au nom de ses dirigeants lorsqu'il déclare que l'État de Palestine ne nie pas l'Holocauste. L'Holocauste a été l'une des pires horreurs du vingtième siècle. Avec les autres horreurs de la Seconde Guerre mondiale, il a conduit à la création de l'Organisation des Nations Unies. Israël ne peut pas pour autant l'instrumentaliser afin de justifier le meurtre de Palestiniens et de profaner leur mémoire. En tant que membre de la famille humaine et de la communauté des nations, la Palestine a le droit de devenir une nation libre, et les nations libres représentées à la Commission sont solidaires avec elle.

74. L'État de Palestine reconnaît Israël, mais l'inverse n'est pas vrai. La représentante d'Israël, de son côté, devrait déclarer qu'elle reconnaît l'État de Palestine. Elle devrait demander à son gouvernement de cesser de tuer des civils palestiniens pour honorer la mémoire des victimes de l'Holocauste, et de toutes les victimes, en défendant le droit international et en respectant la vie humaine et les principes d'humanité et de distinction. Si elle s'exprime au nom de son gouvernement, elle est mal placée pour se poser en championne de la morale. Israël doit mettre fin aux massacres et à l'effusion de sang dans la bande de Gaza, accorder la liberté au peuple palestinien et garantir la paix et la sécurité aux Palestiniens, aux Israéliens, à la région et au monde.

La séance est levée à 17 h 15.